

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00213
Numéro SIREN : 511 352 080
Nom ou dénomination : FIRSTAP

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2022 sous le numéro de dépôt 6486

FIRSTAP
Société par actions simplifiée au capital de 230 000 euros
Siège social : ZA du Pont Bleu,
29450 SIZUN
511 352 080 RCS BREST

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2022

EXTRAIT

L'an Deux Mil Vingt Deux,

Le vingt huit septembre,

A 15 heures,

.....
Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-
- **Mandat des commissaires aux comptes,**
- **Questions diverses.**
.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte que :

- Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société A.C.F DONNARS ET ASSOCIES, domiciliée 9 rue Pierre Loti à QUIMPER (29000), et le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société AUDIT EXPERT OUEST, domicilié centre d'affaires ALPHASIS, Bâtiment H2 à SAINT GREGOIRE (35760) sont arrivés à expiration,
- La Société ne remplit pas actuellement les conditions rendant obligatoire la désignation d'un commissaire aux comptes,

Décide de ne pas renouveler lesdits mandats et décide également de ne pas nommer un autre commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

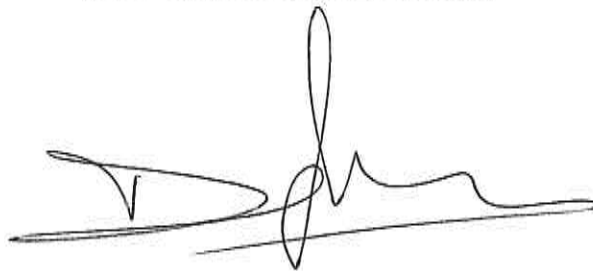
LE PRESIDENT

Monsieur Pascal DELAPLACE

LE SECRETAIRE

Madame Anne DELAPLACE

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Delaplace', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT

Monsieur Pascal DELAPLACE